

Muzigo-Morrison, Rosette (Ouganda)

[Original: anglais]

Note verbale

L'ambassade de la République d'Ouganda auprès du Royaume de Belgique, du Royaume des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que la Mission permanente auprès de l'Union européenne, présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États parties, en référence à la note ICC-ASP/25/SP/01/Corr.2 de ce dernier, datée du 16 décembre 2025.

L'ambassade a l'honneur d'informer le Secrétariat que le Gouvernement de la République d'Ouganda désigne par la présente Mme Rosette Muzigo-Morrison comme candidate à l'élection au poste de juge de la Cour pénale internationale lors des élections qui se tiendront pendant la vingt-cinquième session de l'Assemblée à New York, du 7 au 17 décembre 2026.

L'ambassade a l'honneur de joindre à la présente note une déclaration établie conformément à l'article 36, paragraphe 4 a), du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties relative à la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges de la Cour (ICC-ASP/3/Res.6, telle que modifiée), ainsi que le curriculum vitae de Mme Muzigo-Morrison.
